



POJET D'ORDE DU JOUR ANNOTÉ
32^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC
(Ankara, les 17 et 18 mai 2016)

Bureau de Coordination du COMCEC
Ankara, avril 2016
www.comcec.org

Pour plus d'informations:
Bureau de Coordination du COMCEC
Necatibey Cad. No:110/A
06100 Yücetepe
Ankara - TURQUIE

Tel. : 90 312 - 294 57 10
Fax : 90 312 - 294 57 77
Web : www.comcec.org
e-mail : comcec@comcec.org

12	Point 11 de l'Ordre du Jour : Préparatifs pour l'échange des points de vue sur le « Développement des Stratégies de la Finance Islamique des Pays Membres de l'OCI ».....	18
13	Point 12 de l'Ordre du Jour : Projet de l'Ordre du Jour de la 32^{ème} Session du COMCEC.....	18
14	Point 13 de l'Ordre du Jour : Autres Questions.....	19



PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA 32^{ème} REUNION DU COMITE DE SUIVI DU COMCEC

(Ankara, les 17 et 18 mai 2016)

1. Séance d'Ouverture de la Réunion et adoption de l'Ordre du Jour
2. Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en œuvre
3. Mise en Œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI
4. Commerce Intra-OCI
5. Renforcement du rôle du Secteur Privé dans la Coopération Economique
6. Amélioration du Transport et des Communications
7. Développement d'un Secteur Touristique Durable et Compétitif
8. Augmentation de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire
9. Eradication de la Pauvreté
10. Approfondissement de la Coopération Financière
11. Préparations pour la Séance d'Echange de Vues sur " le Développement des Stratégies Financières Islamiques dans les Pays Membres de l'OCI.
12. Projet d'Ordre du Jour de la 32^{ème} Session du COMCEC
13. Questions Diverses
14. Adoption du Rapport

INTRODUCTION

Le but du présent document est de fournir des informations de base sur l'état actuel des domaines, programmes et projets de coopération du COMCEC à sa 32^{ème} Session du Comité de Suivi, qui se tiendra les 17 et 18 mai 2016 à Ankara, Turquie.

Le document fournit des informations de base et les mesures nécessaires se rapportant aux Points 2 à 13 du Projet d'Ordre du Jour. Etant donné que les autres Points de l'Ordre du Jour se passent d'explication, ils ne sont pas inclus dans le Document.

Les rapports et études qui seront soumis au titre de chaque point de l'ordre du jour, seront mis en ligne sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

POINTS ANNOTES DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

La Stratégie du COMCEC a été adoptée lors de la 4^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence Islamique au Sommet, tenue à La Mecque, Arabie Saoudite, les 14 et 15 août 2012 et est devenue opérationnelle en 2013.

La Stratégie a un mécanisme de mise en œuvre bien défini. Le premier instrument pour son opérationnalisation est le mécanisme du Groupe de Travail. La Stratégie assure une participation active et directe des experts des Pays Membres dans les domaines de coopération du COMCEC via des réunions régulières de Groupes de Travail. Les Groupes de Travail visent à produire et diffuser des connaissances et à partager expériences et bonnes pratiques. Ils fournissent un lieu propice à la création d'une compréhension commune et au rapprochement des politiques entre les pays membres pour remédier à leurs problèmes de développement communs.

Le deuxième instrument de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC est le Financement de Projets du COMCEC. La Stratégie propose un mécanisme viable de financement de projets, à travers lequel les pays membres participant aux groupes de travail peuvent présenter des projets afin qu'ils soient financés par des subventions du Bureau de Coordination du COMCEC(BCC).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, les Groupes de Travail ont tenu 7 cycles de réunions jusqu'à présent (6 réunions pour le Groupe de Travail sur la Coopération Financière) et ont délibéré sur des questions et des thèmes importants dans chaque domaine de coopération. Les détails concernant chaque groupe de travail figurent sous le point pertinent de l'ordre du jour.

Dans le cadre du mécanisme du Financement de projets du COMCEC, en 2015, 14 projets ont été sélectionnés pour recevoir des subventions du Bureau de Coordination du COMCEC et la mise en œuvre de ces projets sera finalisée d'ici la fin d'année. Le BCC a lancé le troisième appel à projets dans le cadre du financement de projets du COMCEC le 1^{er} septembre 2015. Dans le cadre du troisième appel à projets, 10 projets figurent sur la liste finale. Les documents relatifs au Financement de Projets du COMCEC sont consultables sur le site Web du COMCEC. (pcm.comcec.org).

Comme la mise en œuvre réussie de la stratégie nécessite une coordination et une communication efficaces entre les Etats membres et le BCC, les points focaux ont été identifiés dans chaque Etat membre pour chaque domaine de coopération. Le BCC tient aussi des réunions annuelles pour les points focaux pour s'assurer que les deux mécanismes de la stratégie fonctionnent bien et efficacement. À cet égard, la 4^{ème} Réunion annuelle du Groupe de travail des Points focaux du COMCEC se tiendra les 1^{er} et 2 juin 2016 à Ankara, en Turquie.

En outre, les efforts de coopération des institutions de l'OCI opérant dans le domaine économique ont une importance particulière pour la réalisation des objectifs de la Stratégie du COMCEC. À cet égard, conformément à la résolution pertinente du COMCEC, les institutions de l'OCI ont organisé des activités allant de pair avec les objectifs et les résultats attendus de la Stratégie du COMCEC.

La 31^{ème} Session du COMCEC s'est félicitée du rapport d'avancement présenté par le Bureau de Coordination du COMCEC en soulignant le progrès accompli quant à la mise en œuvre de la Stratégie. À cet égard, la 31^{ème} Session du COMCEC a salué le progrès réalisé dans la mise en œuvre des projets qui ont été financés dans le cadre du premier et deuxième appel à projets du COMCEC et a applaudi les efforts des Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les États membres dans leur domaine de compétence. La Session a également salué les recommandations politiques formulées par les Groupes de Travail dans leurs réunions tenues en 2015. La session a, de même, salué les activités organisées par les Institutions pertinentes de l'OCI (SESRIC, CIDC, Groupe de la BID, CICIA, AIA et INMPI) en 2015 conformément à la stratégie du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera à la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi un bref rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre. Le Comité examinera le rapport soumis par le BCC pour entreprendre les mesures nécessaires.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

La Mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI

Le Secrétariat Général de l'OCI soumet régulièrement des rapports d'examen sur la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI (PAD), adopté par la 3^{ème} Session extraordinaire de la Conférence Islamique au Sommet tenue en 2005.

La Mise en œuvre du PAD a également été discutée lors de la 31^{ème} Session du COMCEC. Rappelant la résolution pertinente de la 41^{ème} Session du Conseil des ministres des Affaires étrangères, la Session a réitéré la demande au Secrétariat général de l'OCI de soumettre un rapport d'évaluation globale à la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC sur la mise en œuvre des volets économique et commercial du Programme d'action décennal au cours des 10 dernières années, avec un accent particulier sur les réalisations, les défis ainsi que des recommandations sur le programme qui lui succédera. La Session a également demandé au Secrétariat général de l'OCI de soumettre un rapport d'avancement sur les préparatifs du prochain Programme d'action à la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC. En outre, la Session a invité le Secrétariat Général de l'OCI, dans le cadre de la préparation du nouveau programme d'action décennal, à impliquer tous les États membres et les organes de l'OCI, à tenir dûment compte de la Stratégie du COMCEC dans la formulation des composantes économique et commerciale afin d'éviter la duplication des objectifs. La Session a également souligné l'importance du suivi actif par le COMCEC de la section économique et commerciale du nouveau Programme d'action décennal.

Mesures nécessaires: Le Secrétariat Général de l'OCI devrait soumettre un rapport à la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC sur le progrès de la mise en œuvre du Programme d'Action décennal ainsi que sur les préparatifs pour le prochain Programme d'Action.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

Commerce Intra-OCI

Le commerce est l'un des domaines de coopération importants de la stratégie du COMCEC. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, le Groupe de travail sur le Commerce a tenu sept réunions jusqu'à présent.

La 31^{ème} Session du COMCEC a pris note avec appréciation de la tenue de la cinquième et sixième Réunions du Groupe de travail du COMCEC sur le commerce et a salué les recommandations politiques de ces réunions.

Conformément à la résolution pertinente de la 31^{ème} Session du COMCEC, la 7^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce s'est tenue le 25 février 2016 à Ankara, la Turquie avec pour thème "Renforcement de la Conformité des Etats Membres de l'OCI aux Normes Internationales". La réunion a examiné l'étude préparée spécialement pour la Réunion et a mis au point une série de recommandations politiques. Les publications et présentations pertinentes sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

La 8^{ème} Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur le Commerce aura lieu le 6 octobre 2016 sous le thème de « Amélioration de la Coopération entre les Organismes frontaliers entre les Etats Membres de l'OCI pour faciliter le commerce ».

Mesures nécessaires: Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera un rapport au Comité sur les résultats de la 7^{ème} Réunion du Groupe de travail sur le Commerce. Le Comité examinera les recommandations politiques afin d'entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à débattre :

- i) Pourquoi la mise en conformité avec les Normes internationales est importante pour les Pays Membres de l'OCI? Quels sont les avantages et défis majeurs à cet égard ?
- ii) Quel est l'état actuel des Pays Membres de l'OCI en matière de conformité avec les normes internationales ?
- iii) Quel est le niveau de participation des Pays Membres à l'action des Organismes de normalisation internationaux?

Il y a aussi plusieurs programmes et projets importants sur l'ordre du jour du COMCEC pour renforcer la coopération entre les États membres de l'OCI dans le domaine du commerce. Certains programmes et activités en cours sont; le SPC-OCI, les Foires Commerciales islamiques, l'Assistance technique liée à l'OMC, les Activités de financement du commerce et les activités commerciales relatives à l'INMPI.

- SPC-OCI

Le SPC-OCI est l'un des projets les plus importants du COMCEC pour la promotion du commerce intra-OCI. Le Système est basé sur trois accords, à savoir : L'Accord Cadre, le Protocole sur le Schéma des Tarifs Préférentiels (PRETAS) et les Règles d'Origine.

L'Accord Cadre, qui définit les règles et principes généraux des négociations pour la création du SPC-OCI, est entré en vigueur en 2002. Le PRETAS qui complète l'Accord Cadre en définissant la réduction concrète des taux de tarifs est entré en vigueur en février 2010. Les Règles d'Origine, qui seront mises en application pour la détermination de l'origine des produits correspondant aux concessions préférentielles sous le SPC-OCI, sont entrées en vigueur en août 2011. Par conséquent, la base juridique du Système a été achevée.

Le COMCEC, au cours de sa 31^{ème} Session, a invité les Etats participants qui ont ratifié les accords du SPC-OCI et ont soumis les listes de concessions à finaliser les procédures nécessaires y compris la mise à jour des listes de concessions et à informer le Secrétariat du CNC des mesures internes pertinentes afin de les entreprendre pour la mise en œuvre des Règles d'Origine d'ici le 1^{er} mars 2016 et la pleine mise en œuvre du SPC-OCI. En outre, la 31^{ème} Session a demandé au Secrétariat du Comité de Négociation commerciale (CNC) d'examiner la tenue de sa session en 2016 après l'achèvement des procédures pertinentes entreprises par les Etats participants.

La République Islamique d'Iran est devenue le dernier Pays Membre du SPC-OCI après avoir soumis la liste des concessions au Secrétariat du CNC.

Mesure(s) nécessaire(s): Au nom du Secrétariat du CNC, le Bureau de Coordination du COMCEC informera le Comité de Suivi sur le progrès réalisé quant à l'opérationnalisation du SPC-OCI. Le Comité examinera les derniers développements et prendra, si nécessaire, les mesures appropriées.

Questions à débattre :

- i) Comment évaluer le potentiel du SPC-OCI? Quel est l'impact du SPC-OCI sur les niveaux du Commerce Intra-OCI s'il a été opérationnalisé ?
- ii) Quel est le niveau de prise de conscience du Système SPC-OCI dans les Pays Membres de l'OCI?
- iii) Quelles sont les mesures à entreprendre permettant d'accélérer la mise en œuvre réussie du SPC-OCI?

- Foires Commerciales Islamiques

Les Foires Commerciales Islamiques sont organisées tous les deux ans dans l'un des Pays Membres de l'OCI par le Centre Islamique du Développement du Commerce (CIDC) en vue de promouvoir le commerce intra-OCI. A ce jour, le CIDC a organisé quatorze Foires Commerciales Islamiques. Le Royaume d'Arabie Saoudite accueillera la 15^{ème} édition de la Foire Commerciale Islamique à Riyad sous l'égide du Gardien des deux Saintes Mosquées du 22 au 26 mai 2016.

Outre les Foires Commerciales Islamiques, des expositions sectorielles spécifiques sont de même organisées par le CIDC dans les Etats Membres. Depuis la 31^{ème} Session du COMCEC, la 3^{ème} Exposition de la Santé a eu lieu à Casablanca, Royaume de Maroc du 24 au 27 mars 2016. De plus, la 2^{ème} Exposition et Forum de l'Education Supérieure" se tiendra à Dakar, Sénégal, du 9 au 12 mai 2016.

La 31^{ème} Session du COMCEC a **de nouveau demandé** au CIDC de continuer l'organisation des foires sectorielles en collaboration avec les Etats Membres et de soumettre aux Sessions du COMCEC des rapports d'avancement sur les foires.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le CIDC devrait soumettre un rapport sur les développements récents des foires commerciales Islamiques à la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

Questions à débattre :

- i) Comment évalue-t-on la performance des Foires Commerciales Islamiques ?
Comment améliorer les Foires Commerciales ?

- Assistance technique liée à l'OMC

Le COMCEC encourage ses membres à joindre l'OMC en vue de bénéficier du système international du commerce sur des bases équitables et justes. A cet égard, le groupe de la BID et le CIDC organisent des stages de formation, des séminaires et des ateliers sur les questions liées à l'Organisation Mondiale du Commerce dans l'intérêt des Pays Membres de l'OCI.

La 31^{ème} Session du COMCEC a demandé au Groupe de la BID et au CIDC de continuer de fournir l'assistance technique aux Etats Membres sur les questions relatives à l'OMC et de réunir et coordonner leurs efforts afin d'augmenter la sensibilisation des Etats Membres à l'importance des négociations commerciales de l'OMC et leur impact sur les économies; elle leur demande de conjuguer leurs efforts et renforcer les capacités humaines et institutionnelles des Etats Membres de l'OCI afin de faciliter leur intégration dans un système commercial multilatéral ayant des bases équitables et justes.

Depuis la 31^{ème} Session, les activités suivantes ont été organisées sur les questions relatives à l'OMC :

- Réunion consultative de l'OMC des Ministres du Commerce des Pays de l'OCI en marge de la 10^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC du 15 au 18 décembre 2015 à Nairobi, Kenya, organisée par la BID.
- Atelier sur " l'Administration des Accords Commerciaux Régionaux (ACR) et les perspectives de l'Intégration Régionale dans les Pays Membres de l'OCI " tenu au Royaume du Maroc et organisé en coopération avec le CIDC et le Département de Coopération et d'intégration de la BID à Casablanca du 21 au 23 décembre 2015.

Mesure(s) nécessaire(s): La BID et le CIDC soumettront des rapports sur leurs activités dans ce domaine à la 32^{ème} Réunion du Comité du Suivi du COMCEC.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les défis relevés par votre pays dans la mise en œuvre des dispositions de l'adhésion à l'OMC ? dans ce cadre, quels sont les besoins de votre pays en matière d'assistance technique dans les questions relatives à l'OMC ?

- Activités de financement du commerce

L'accès à un financement du commerce abordable est l'un des facteurs cruciaux pour les hommes d'affaires afin de s'engager dans le commerce international. Les activités de financement du commerce ont été menées principalement par la section du financement du commerce du Groupe de la BID et la SIFC. En outre, la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation a été établie au sein du Groupe de la BID et fournit l'assurance-crédit à l'exportation pour atténuer les risques des commerçants.

La 31^{ème} Session du COMCEC a apprécié les activités du financement du commerce et de promotion du commerce de la SIFC et la mobilisation de fonds sur le marché international pour le financement des opérations commerciales dans les États membres, ce qui contribue à la réalisation de l'objectif du commerce intra-OCI de 20 pour cent. En outre, la session a salué les programmes régionaux et thématiques de développement du commerce de la SIFC, à savoir l'Initiative Aide pour le commerce pour les États arabes (Les AFTIAS), l'Initiative Aide pour le commerce dans la région SPECA, le Forum du développement du commerce au sein de l'OCI, le programme Trade Bridge arabe et Afrique, et a invité les États membres concernés à participer activement et à soutenir la mise en œuvre de ces initiatives.

Mesures nécessaires: Le Groupe de la BID devrait rendre compte de ses activités sur le financement du commerce et de l'assurance du risque de crédit à l'exportation à la 32^{ème} Réunion du Comité du Suivi du COMCEC.

Questions à débattre:

- i) Quels sont les mécanismes de financement du commerce mis en œuvre dans votre pays?
- ii) Est-ce que votre pays a des politiques / programmes spécifiques pour une meilleure utilisation des services de financement du commerce de la SIFC par le milieu des affaires?

- Activités Commerciales relatives à l'INMPI.

L'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) est une institution affiliée de l'OCI chargée de l'harmonisation des normes entre les pays de l'OCI. L'INMPI vise à réaliser des normes harmonisées et éliminer les obstacles techniques pour renforcer le commerce entre les pays membres.

Conformément à son mandat, l'INMPI a intensifié ses efforts et activités de coopération. Récemment, huit comités techniques allant des questions alimentaires Halal aux problèmes de service du site ont été établis en vertu de l'INMPI. Il y a eu un intérêt croissant de la part des États membres de l'INMPI. En Mars 2016, l'INMPI compte 32 membres.

Mesures nécessaires: Le Secrétariat Général de l'INMPI informera le Comité de Suivi sur les développements récents concernant les activités liées au commerce de l'INMPI.

Questions à débattre:

- i) Quelles mesures peuvent être prises pour améliorer la visibilité de l'INMPI et de ses services dans les États membres?

POINT 5

Renforcement du rôle du secteur privé dans la coopération économique

- Réunions du Secteur Privé

Une forte participation du secteur privé aux réunions et autres activités pertinentes de l'OCI est indispensable pour atteindre des résultats positifs. À cette fin, la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) organise des Réunions du Secteur Privé et rend compte régulièrement de leurs résultats aux sessions du COMCEC. L'un des principaux objectifs des Réunions du Secteur Privé est de fournir une plate-forme aux représentants du secteur privé des États membres pour explorer de nouvelles opportunités et de créer de nouveaux liens entre eux. Jusqu'à présent, 16 réunions du secteur privé ont été organisées.

La 32^{ème} Session du COMCEC a demandé à la CICIA de procéder à une évaluation globale de son organisation, ses fonctions et ses activités en vue de renforcer ses activités de sensibilisation afin de mieux servir le secteur privé en fonction de son mandat et les objectifs d'origine et de soumettre un rapport à la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi et de la 32^{ème} Session du COMCEC sur la question. La session a félicité la CICIA pour l'organisation réussie du 8^{ème} Forum des Femmes entrepreneurs en coopération avec la BID et la Chambre nationale de l'Ouganda du Commerce et de l'Industrie (UNCCI) et l'atelier sur "le développement d'un mécanisme pour des coentreprises et des partenariats entre les femmes gérant des entreprises par le biais de la coopération Sud-Sud », tous deux tenus à Kampala, République d'Ouganda, respectivement les 26 et 27 octobre 2015 et les 28 et 29 octobre 2015. La session a également salué la tenue de la 17^{ème} Réunion du secteur privé, à Riyad, Royaume d'Arabie Saoudite, ainsi que la 15^{ème} Foire Commerciale islamique du 22 au 26 mai 2016 et l'offre de la République de Turquie d'accueillir le deuxième atelier sur "renforcement de la coopération entre les agences de registre du commerce dans les États membres de l'OCI" en septembre 2016.

Mesures nécessaires: la CICIA devrait présenter un rapport sur les développements récents concernant les réunions du secteur privé. La CICIA devrait également soumettre un rapport sur l'évaluation globale de son organisation, ses fonctions et ses activités en vue de renforcer ses activités de sensibilisation et mieux servir le secteur privé en fonction de son mandat et ses objectifs d'origine.

Questions à débattre:

- i) Quelles autres mesures supplémentaires peuvent être prises pour assurer la participation active du secteur privé aux efforts de coopération économique sous l'égide du COMCEC?

POINT 6

Améliorer les transports et les communications

Le Transport et les communications sont un secteur crucial pour le développement économique des Pays Membres. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du COMCEC, le Groupe de travail sur le transport et les communications s'est réuni sept fois jusqu'à présent.

La 31^{ème} Session du COMCEC a pris note avec appréciation de la convocation de la 5^{ème} et 6^{ème} Réunions du Groupe de travail sur le transport et les communications et a salué les recommandations politiques de ces réunions.

Depuis la 31^{ème} Session du COMCEC, le Groupe de travail sur le transport et les communications a tenu sa 7^{ème} Réunion le 24 mars 2016, avec pour thème «Améliorer l'entretien des routes dans les pays membres de l'OCI." Les représentants des États membres ont partagé leurs expériences, leurs réalisations et les défis dans l'amélioration de l'entretien des routes dans leurs pays respectifs. La réunion a examiné l'étude avec le même titre préparé spécifiquement pour cette réunion. La réunion a mis au point une série de recommandations politiques. Les documents pertinents sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

La 8^{ème} Réunion du Groupe de travail sur le transport et les communications se tiendra le 27 octobre 2016, ayant pour thème «« Améliorer la sécurité routière dans les pays membres de l'OCI. " »

Mesures nécessaires: Le Bureau de Coordination du COMCEC soumettra au Comité de suivi du COMCEC les résultats de la 7^{ème} Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur le Transport et les communications ainsi que les développements récents concernant la coopération dans ce domaine. Le Comité examinera les recommandations politiques du groupe de travail pour entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à débattre:

- i) Votre pays a-t-il une stratégie ou un plan spécifique en ce qui concerne l'entretien des routes?
- ii) Comment l'entretien des routes est financé dans votre pays (budget national, fonds routier spécial, etc.)? Est-ce que votre pays affecte un budget distinct pour les activités d'entretien des routes en dehors de budget pour le développement routier?

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR

Développer un secteur du tourisme durable et compétitif

Le tourisme est défini par la Stratégie COMCEC comme l'un des domaines de coopération du COMCEC. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du COMCEC, le Groupe de travail sur le tourisme a été créé et s'est réuni sept fois à ce jour.

La 31^{ème} Session du COMCEC a pris note avec satisfaction de la tenue des 5^{ème} et 6^{ème} Réunions du Groupe de travail sur le tourisme du COMCEC et a salué les recommandations politiques de ces réunions du Groupe de travail.

Depuis la 31^{ème} Session du COMCEC, la 7^{ème} Réunion du Groupe de travail sur le tourisme a été organisée le 4 février 2016 avec pour thème « Tourisme promusulman: Comprendre l'offre et la demande dans les pays membres de l'OCI. » Les représentants des États membres ont partagé leurs expériences, réalisations et défis en matière de facilitation des déplacements dans leurs pays respectifs. La Réunion a examiné l'étude intitulée « Tourisme promusulman: Comprendre l'offre et la demande dans les pays membres de l'OCI », spécialement préparée pour cette Réunion. La Réunion a

proposé une série de recommandations politiques. Les actes ainsi que toutes les publications et présentations se rapportant à la Réunion sont disponibles sur le site web du COMCEC (www.comcec.org).

La 8^{ème} Réunion du Groupe de travail sur le tourisme se tiendra le 1^{er} septembre 2016 sur le thème "Tourisme promusulman: Développement et marketing des produits et services dans les États membres de l'OCI."

Concernant les activités de coopération en cours dans ce domaine de coopération;

- La 9^{ème} Session de la Conférence islamique des ministres du Tourisme (CIMT) s'est tenue du 21 au 23 décembre 2015 à Niamey, en République du Niger. La Réunion a approuvé le choix de Madinah al-Munawwara comme Ville du Tourisme OCI 2017 et de Tabriz comme Ville du Tourisme OCI 2018. La Réunion a appelé tous les États membres et institutions de l'OCI concernées à promouvoir le tourisme islamique à travers le développement d'hôtels et centres de villégiatures, une alimentation Halal, le divertissement et les équipements sportifs conformes à la charia, en complément d'un marquage du tourisme islamique dans les forums internationaux. La session a également accueilli favorablement l'offre de la République populaire du Bangladesh d'accueillir la dixième Session de la Conférence islamique des ministres du Tourisme (CIMT) en 2017.
- La 4^{ème} Réunion du Forum du secteur privé du tourisme OIC/COMCEC s'est tenue les 14 et 15 janvier 2016 à Istanbul sur le thème "Promouvoir le tourisme promusulman: Produits et services dans les Pays membres de l'OCI". Le Forum a insisté sur l'importance de la sensibilisation au tourisme promusulman dans les pays membres de l'OCI, mais aussi dans le monde non-OCI. En outre, compte tenu de la population musulmane croissante et de l'augmentation de son revenu disponible, le Forum a également souligné la nécessité de développer davantage les produits et services du tourisme promusulman. Le Forum a de même souligné l'importance du comité technique sur le tourisme de l'INMPI pour l'examen des questions liées aux Normes du tourisme islamique et a mis en relief l'importance d'une utilisation efficace des mécanismes existants dans le cadre de l'OIC/COMCEC pour renforcer la coopération dans le tourisme promusulman.
- La 2^{ème} Foire du Tourisme et Voyage s'est tenue à Sharjah, au Emirats Arabes Unis, du 8 au 10 décembre 2015.
- La 5^{ème} Conférence sur le Tourisme de Santé se tiendra en 2016 à Machhad, en République islamique d'Iran.

Mesure(s) nécessaire(s): Le Bureau de coordination du COMCEC informera le Comité de suivi des résultats de la 7^{ème} Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur le tourisme ainsi que des récents développements concernant les activités en cours au titre de la Coopération touristique du COMCEC. Le Comité examinera les recommandations politiques du Groupe de travail pour envisager les mesures à prendre.

Questions à débattre:

- i) Votre gouvernement a-t-il des politiques spéciales, initiatives ou stratégies, y compris les dispositions administratives et juridiques, pour soutenir et accroître la sensibilisation au Tourisme promusulman dans le secteur du tourisme, à la fois sur les aspects de la demande et de l'offre?
- ii) Quels sont les voies et moyens de renforcer la coopération sur le Tourisme promusulman entre les Pays membres?

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

Accroître la productivité du secteur agricole et pérenniser la sécurité alimentaire

La coopération dans le domaine de l'agriculture occupe une place importante dans l'ordre du jour du COMCEC. La stratégie du COMCEC a également défini l'agriculture comme l'un des domaines de coopération du COMCEC. Le Groupe de travail du COMCEC sur l'Agriculture a tenu sept réunions à ce jour.

La 31^{ème} Session du COMCEC a pris note avec satisfaction de la convocation de la 5^{ème} et 6^{ème} Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur l'agriculture et a salué les recommandations politiques de ces réunions du Groupe de travail.

Conformément à la résolution correspondante de la 31^{ème} Session du COMCEC, la 7^{ème} Réunion du Groupe de travail sur l'agriculture s'est tenue le 3 mars 2016 à Ankara sur le thème de la "Réduction des pertes alimentaires à l'exploitation dans les Pays membres de l'OCI." Les représentants des États membres ont partagé leurs expériences, réalisations et défis pour réduire les pertes alimentaires à l'exploitation dans leurs pays respectifs. La réunion a examiné l'étude intitulée "Réduction des pertes alimentaires à l'exploitation dans les pays membres de l'OCI" spécialement préparée pour cette Réunion. La Réunion a élaboré une série de recommandations politiques. Les publications et présentations se rapportant à la Réunion sont disponibles sur le site web du COMCEC. (www.comcec.org).

La 8^{ème} Réunion du Groupe de travail sur l'agriculture se tiendra le 13 octobre 2016 sur le thème de "La réduction des pertes post-récolte dans les pays membres de l'OCI."

Concernant les activités de coopération en cours dans ce domaine de coopération;

- La 7^{ème} Conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole et l'inauguration de l'Assemblée générale de l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire se tiendra du 26 au 28 avril 2016.
- L'Expo 2016 Antalya sera organisée à Antalya, en République de Turquie, entre avril et octobre 2016.

Mesure(s) nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC informera le 32^{ème} Comité de suivi du COMCEC sur les résultats de la 7^{ème} Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur l'agriculture et sur les développements récents dans ce domaine de la coopération. Le Comité examinera les recommandations politiques du groupe de travail pour envisager les mesures à prendre.

Question(s) à débattre:

- i) Quels sont les politiques/programmes mis en œuvre dans votre pays pour réduire les pertes alimentaires à l'exploitation? Quels sont les défis auxquels votre pays fait face sur cet aspect?

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Eradication de la pauvreté

La réduction de la pauvreté occupe une place importante dans l'ordre du jour du COMCEC et elle est définie par la Stratégie du COMCEC comme l'un des domaines de coopération du COMCEC. Le Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté, prévu par la stratégie du COMCEC, s'est réuni sept fois à ce jour:

La 31^{ème} Session du COMCEC a pris note avec satisfaction de la convocation de la 5^{ème} et de la 6^{ème} Réunion du Groupe de travail du COMCEC sur la réduction de la pauvreté et a salué les recommandations politiques de ces réunions du Groupe de travail.

Conformément à la résolution pertinente de la 30^{ème} Session du COMCEC, la 7^{ème} Réunion du Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté s'est tenue le 11 février 2016 Ankara sur le thème de "L'accessibilité des groupes vulnérables aux programmes de protection sociale dans les Pays membres de l'OCI." Les représentants des États membres ont partagé leurs expériences, meilleures pratiques, défis et politiques de mise en œuvre sur le thème de la réunion. La Réunion a examiné l'étude dénommée "L'accessibilité des groupes vulnérables aux programmes de protection sociale dans les Pays membres de l'OCI" spécialement préparée pour cette Réunion. La Réunion a élaboré une série de recommandations politiques. Les actes ainsi que toutes les publications et présentations se rapportant à la Réunion sont disponibles sur le site web du COMCEC (www.comcec.org).

La 8^{ème} Réunion du Groupe de travail sur la lutte contre la pauvreté se tiendra le 3 novembre 2016 sur le thème de la "Migration internationale forcée dans les pays de l'OCI: Le cadre politique adopté par les Pays hôtes."

Mesures(s) nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC informera le Comité des résultats de la 7^{ème} Réunion du Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté. Le Comité examinera les recommandations politiques du Groupe de travail pour envisager les mesures nécessaires.

Questions à débattre:

- i) Les programmes de protection sociale dans votre pays couvrent-ils efficacement les groupes vulnérables, en particulier dans les services de santé et d'éducation?
- ii) Avez-vous une stratégie/un plan pour faire face à l'emploi informel et promouvoir la formalisation dans le marché du travail?

- iii) Les services de soins de santé dans votre pays sont-ils gratuits et universels pour les groupes vulnérables?

Par ailleurs, les efforts de coopération en cours dans le domaine de la réduction de la pauvreté ont été menés par le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), le Programme spécial pour le développement de l'Afrique (PSDA), le Programme du Coton de l'OCI et le Programme d'éducation professionnelle et de formation des Pays membres de l'OCI (EPF-OCI)

- Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), le Programme spécial pour le développement de l'Afrique (PSDA)

Le FSID est un Fonds spécial au sein de la BID, qui a été officiellement lancé en 2007 dans le but de réduire la pauvreté dans les Pays membres en mettant l'accent sur le développement humain, l'agriculture et le développement rural, les infrastructures de base et les micro-entreprises. Le capital cible principal du Fonds est de 10 milliards de dollars américains.

Le PSDA est un autre Programme spécial au sein de la BID, qui a été initié en 2008 en vue de stimuler la croissance économique, la relance de la production agricole et la création d'emplois dans les Pays membres africains. Le financement du SPDA a été fixé à 12 milliards de dollars américains pour une période de cinq ans.

La 31^{ème} Session du COMCEC a réitéré sa demande aux États membres qui se sont engagés dans le FSID à honorer leurs promesses et prendre volontairement des engagements nouveaux afin de lui permettre de financer davantage de projets dans les États membres, et félicite les États membres qui ont déjà rempli leurs engagements. La Session a demandé au FSID d'intensifier ses efforts pour la mobilisation des ressources et le plaidoyer envers différentes ressources, y compris le secteur privé dans les États membres. Ladite Session a salué les efforts de la Banque islamique de développement (BID) pour la mobilisation des ressources provenant de différentes institutions de financement pour la mise en œuvre du Programme spécial pour le développement de l'Afrique (PSDA).

Mesure(s) nécessaires(s): Le Groupe de la BID doit présenter un rapport sur la mise en œuvre du FSID et du PSDA à la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

- Programme du Coton de l'OCI

Dans le cadre de l'initiative du coton de l'OCI, le Plan d'action quinquennal du coton de l'OCI (2007-2011) a été préparé et approuvé par la 22^{ème} Session du COMCEC. La période du plan a été prolongée pour une période de cinq ans par la 26^{ème} Session du COMCEC (2011-2016).

En vertu du Plan d'action du coton, le Comité de projet et le Comité directeur ont été formés. A ce jour, six comités directeurs et cinq réunions du comité de projet se sont tenues.

La 31^{ème} Session du COMCEC, tout en appréciant l'intérêt positif de la BID pour le Plan d'action du coton de l'OCI, a demandé à la BID de finaliser son examen pour le financement du projet de renforcement des capacités combinant 14 projets de coton en un seul, soumis à la BID conformément à la résolution pertinente de la 30^{ème} Session du COMCEC.

De plus, le SESRIC organise des programmes de renforcement des capacités et de formation dans le domaine du coton. À cet égard, la 31^{ème} Session du COMCEC a pris note des efforts du SESRIC dans l'organisation des formations sur divers aspects liés au coton au sein des États membres dans le

cadre du Programme de formation du coton de l'OCI (OCI-PFC), et a exhorté les Centres de recherche d'excellence sur le coton à améliorer leur coopération avec le SESRIC dans la mise en œuvre de ces formations.

Mesure(s) nécessaire(s): Le Groupe de la BID, en tant que Président du Comité de projet, doit rendre compte de l'état actuel de la mise en œuvre du Plan d'action du coton à la 32^{ème} Réunion du Comité de suivi du COMCEC.

- Le Programme EPF-OCI

Le Programme d'éducation professionnelle et de formation des Pays membres de l'OCI (EPF-OCI) a été initié par le SESRIC en 2009 en vue d'améliorer la qualité de la formation professionnelle dans les Pays membres. Le SESRIC rend compte des développements concernant la mise en œuvre de l'OCI-PFP aux Réunions du Comité de suivi du COMCEC et aux sessions du COMCEC.

La 31^{ème} Session du COMCEC a apprécié la poursuite des efforts du SESRIC pour le lancement et la mise en œuvre de divers programmes de renforcement des capacités et des formations dans différents secteurs et domaines d'intérêt pour les États membres en vue de renforcer les capacités et la qualité des ressources humaines dans ces pays, et appelé le SESRIC à mobiliser davantage de ressources financières pour le programme. La session a également demandé au SESRIC et à la BID de continuer à développer et mettre en œuvre de nouveaux projets et initiatives dans le cadre des sous-programmes de l'EPF-OCI, et a appelé les États membres à participer et soutenir les différents programmes de renforcement des capacités du SESRIC placés sous le programme EPF-OCI par l'activation dans ce programme important du rôle de leurs points de contact nationaux (PCN).

Mesure(s) nécessaire(s): Le SESRIC doit soumettre un rapport sur la mise en œuvre du Programme de l'EPF-OCI à la 32^{ème} Réunion du Comité de suivi du COMCEC.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR

Renforcer la Coopération Financière

Le COMCEC a intensifié ses efforts pour améliorer la coopération financière entre les Etats Membres. La stratégie du COMCEC a identifié la coopération financière comme l'un des domaines de coopération du COMCEC. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, le Groupe de Travail sur la Coopération Financière a été créé et convoqué six fois jusqu'à présent.

La 31^{ème} Session du COMCEC a pris note avec satisfaction de la convocation de la 4^{ème} et 5^{ème} réunions du Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC et a salué les recommandations de politiques formulées lors de ces réunions du GT.

Compte tenu de la résolution pertinente de la 31^{ème} Session du COMCEC, la 6^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière a eu lieu les 7 et 8 mars 2016 sur le thème de « Développer des stratégies de Finance Islamique dans les Pays Membres de l'OCI ». Les représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, leurs réalisations, les défis et les moyens de mise en œuvre des politiques pour développer des stratégies de finance islamique dans leurs pays respectifs. La Réunion a examiné l'étude intitulée « Développer des stratégies de Finance Islamique dans les Pays Membres de l'OCI », préparée particulièrement pour cette réunion. La réunion a mis au point une série de recommandations de politiques qui seront à la base de la 32^{ème} Session Ministérielle

d'Echange de Vues du COMCEC. Plus d'informations sur ce sujet sont disponibles sous le point 12 de l'ordre du jour. Les publications et les présentations connexes sont disponibles sur le site web du COMCEC (www.comcec.org).

La 7^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière aura lieu le 20 octobre 2016 sur le thème de « l'Architecture Financière Islamique Nationale et Internationale: Problèmes et solutions possibles pour les Pays Membres de l'OCI. »

Mesure(s) requise(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC informera le Comité des résultats de la 6^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière.

Questions à débattre:

- i) Quels sont les principaux défis et obstacles pour le développement de stratégies de finance islamique dans votre pays?
- ii) Comment peut-on améliorer la prise de conscience de la finance islamique dans les Pays Membres de l'OCI?
- iii) Quelles sont les politiques et les expériences de votre pays en ce qui concerne l'amélioration de l'application de la Finance Islamique dans votre pays?

En outre, les activités en cours dans le domaine de la finance ont été réalisées sous les auspices du Forum des Bourses de Valeurs des Etats Membres de l'OCI, le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC ainsi que les réunions des Banques Centrales de l'OCI et des Autorités Monétaires.

- Forum des Bourses de Valeurs des Etats Membres de l'OCI

La coopération entre les Bourses a été initiée par le COMCEC en 2005. Par conséquent, le Forum des Bourses de Valeurs des Etats membres de l'OCI a été créé et a tenu neuf réunions jusqu'à présent. Le Forum a apporté des contributions importantes en vue de renforcer la coopération financière entre les Etats Membres comme le lancement de l'Indice 50 du Charia S&P OIC/COMCEC 50 en 2012. La 31^{ème} Session du COMCEC a demandé aux Etats Membres ainsi qu'à la BID de soutenir à la fois la promotion de l'Indice S&P OCI/COMCEC et des sous-indices.

Dans son allocution prononcée à la 30^{ème} Session du COMCEC, S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président du COMCEC a fait une proposition sur l'établissement d'une Bourse de l'or entre les Pays Membres de l'OCI. En conséquence, le rapport sur « l'Initiative du Marché de l'Or pour les Pays Membres de l'OCI », préparé par le Forum des Bourses de Valeurs des Etats Membres de l'OCI, a été soumis à la 31^{ème} Session du COMCEC et a été bien accueilli par celle-ci. La même session a également demandé au Forum d'étudier cette question d'une manière plus approfondie, par le biais de son Groupe de travail sur les Métaux Précieux, afin d'accélérer le processus d'intégration des échanges et l'harmonisation des cadres réglementaires en vue d'établir une bourse de l'or entre les Pays Membres de l'OCI et de soumettre un rapport sur ce sujet à la 32^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s): En tant que Secrétariat du Forum, Borsa İstanbul devrait informer le Comité des récents développements concernant les activités du Forum, ainsi que de l'étude susmentionnée.

Questions à débattre :

- i) L'indice S&P OCI/COMCEC a été lancé avec succès en 2012. Comment peut-on améliorer la visibilité de l'indice S&P OCI/COMCEC aussi bien dans les Etats membres que dans le monde entier ?
- ii) Comment prévoyez-vous le potentiel d'un marché de l'or pour les pays membres de l'OCI ?

- Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC

Conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC, le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC a été créé en 2011 afin de favoriser la coordination et la coopération dans l'infrastructure juridique et réglementaire en vue d'aboutir à des politiques et des réglementations plus harmonisées entre les pays membres. Dans ce cadre, le Forum a organisé quatre réunions jusqu'à présent. La 4^{ème} Réunion du Forum a eu lieu le 19 novembre 2015 à Istanbul.

Dans sa déclaration faite lors de la 30^{ème} Session du COMCEC, S.E. M. Recep Tayyip ERDOĞAN, président du COMCEC, a émis une proposition sur la création d'une Bourse de l'immobilier entre les pays membres de l'OCI. Le rapport sur « L'initiative de l'échange des sûretés immobilières en Bourse » a été ainsi élaboré par le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC, soumis et salué par la 31^{ème} Session du COMCEC. La même Session a également demandé au Forum d'étudier la question de façon plus approfondie, dans le but ultime d'établir une bourse pour la négociation de biens immobiliers/titres immobiliers des pays membres de l'OCI et de soumettre un rapport à ce sujet à la 32^{ème} Session du COMCEC.

La Session a également salué les efforts déployés par les groupes de travail du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC concernant les défis du marché des capitaux islamique, la base de données, la littératie financière, ainsi que le renforcement des capacités, et a invité les Etats membres à soutenir les efforts du Forum en participant à ses réunions et en contribuant à l'accomplissement des missions des groupes de travail.

Mesure(s) nécessaire(s) : En tant que Secrétariat du Forum, le Conseil des Marchés de capitaux de Turquie devrait informer la 32^{ème} Réunion du Comité de suivi du COMCEC des derniers développements concernant les activités du Forum et l'étude susmentionnée.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les défis que relève votre pays pour renforcer le développement du marché des capitaux et diversifier les produits dans le respect des normes internationales?
- ii) Est-ce que votre pays dispose d'une loi particulière, d'une réglementation et d'une directive sur les instruments de la finance islamique ?
- iii) Comment peut-on promouvoir la sensibilisation à l'industrie financière islamique dans les pays membres de l'OCI ?

- Réunions des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI

Conformément à la résolution pertinente du COMCEC, la coopération entre les Banques centrales et les Autorités monétaires des pays membres a été revitalisée. Depuis 2009, les Banques centrales et

les Autorités monétaires des Etats membres se réunissent annuellement en vue de partager les expériences et de renforcer les capacités institutionnelles et humaines dans ce domaine.

La 15^{ème} Réunion des Banques centrales et des Autorités monétaires de l'OCI se tiendra les 19 et 20 avril 2016 à Paramaribo au Suriname, avec pour thème « Politiques structurelles et financières pour faire face aux défis économiques nationaux et internationaux dans les pays membres de l'OCI ».

Mesure(s) nécessaire(s): Le SESRIC devrait communiquer au Comité les développements récents concernant la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres.

Questions à débattre:

- i) Quelles sont les politiques/Programmes mis en œuvre dans votre pays afin d'assurer la stabilité du secteur financier ?
- ii) Quelles sont les expériences de votre pays dans le domaine de renforcement des capacités institutionnelles et humaines des Banques Centrales/Autorités Financières ?

POINT 11 DE L'ORDRE DE JOUR

Préparatifs pour l'échange des points de vue sur le « Développement des Stratégies de la Finance Islamique des Pays Membres de l'OCI »

Les sessions d'échange des points de vue sont régulièrement organisées dans le cadre des Sessions Ministérielles. La 31^{ème} Session du COMCEC a déterminé le thème d'Echange des Points de Vues sur le Plan Ministériel pour la prochaine Session du COMCEC : « Développent des Stratégies de la Finance Islamique des Pays Membres de l'OCI ». Ladite Session a également demandé au Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière, en coopération avec les Institutions connexes de l'OCI, d'aboutir à des recommandations politiques concrètes sur ce sujet tout en soumettant un rapport à la 32^{ème} Session du COMCEC. Conformément à la résolution susmentionnée, la 6^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière a délibéré sur les préparations faites pour la Session Ministérielle d'Echange des Points de Vue de la 32^{ème} Session du COMCEC et a abouti à quelques recommandations politiques qui devraient être soumises à ladite Session. Le projet des recommandations politiques est disponible sur le site web du COMCEC : <http://www.comcec.org>.

Mesure(s) nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC devrait communiquer à la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC les préparatifs relatifs à la Session d'échange des points de vue y compris le projet des recommandations préparé par la 6^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière.

POINT 12 DE L'ORDRE DE JOUR

Projet de l'ordre de jour de la 32^{ème} Session du COMCEC

Le projet de l'ordre de jour de la 32^{ème} Session du COMCEC sera pris en considération par le Comité de Suivi selon ce point de l'ordre de jour.

POINT 13 DE L'ORDRE DE JOUR

Autres Questions

La 31^{ème} Session du COMCEC a demandé au SESRIC de déterminer les lacunes des données et les contraintes limitant le travail de synthèse des Pays Membres de l'OCI concernant les Objectifs de Développement Durable (ODD), tout en soutenant les bureaux statistiques nationaux et les institutions publiques connexes dans le cadre de leurs efforts déployés pour le développement des capacités. La Session a également demandé au SESRIC de suivre l'inclusion de l'OCI en tant qu'unité d'analyse dans le système statistique de l'ONU et de soumettre un rapport à la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC et à la 32^{ème} Session du COMCEC.

Par ailleurs, la Session a demandé au SESRIC en coopération avec le BCC de déterminer les domaines de priorité des ODD pour les Etats Membres via des enquêtes, des visites de terrain avec des parties prenantes et de préparer des évaluations sur les besoins en matière de capacité dans le cadre de ces domaines de priorité pour les Etats Membres tout en soumettant un rapport à la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi et à la 32^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s): Le SESRIC devrait communiquer au Comité le progrès achevé dans la mise en œuvre des résolutions susmentionnées.

